

Henrichemont Le Mag n°20



Le duc de Sully,
fondateur
d'Henrichemont :
la naissance d'un
buste



Mars 2025

Sommaire



Page 2 :

Santé

Page 3 :

Le mot du Maire

Page 4 :

Vie de la commune

Page 6

Nouveaux commerçants - artisans
Expression libre

Page 7 :

La Borne

Santé



Centre régional de santé

Inauguré en novembre 2022, le pôle régional de santé, le premier du département, est situé au 19 place Henri IV.

Acquis par la commune, il nécessitait des travaux afin d'améliorer le confort des médecins et des patients. Ces travaux ont été suivis par le cabinet Carré d'Arche.



Le bâtiment a subi une petite restructuration pour pouvoir accueillir un troisième médecin. L'isolation a été revue, les huisseries changées, un éclairage LED à basse consommation, une pompe à chaleur air-air et une ventilation double flux installées. Le projet étant porté par la région, les travaux ont été subventionnés à hauteur de 80 %.

Pour rappel, les médecins du pôle de santé sont salariés par la région. La commune participe

financièrement en réglant les factures d'eau, d'électricité, d'Internet, ménage ainsi qu'une partie du salaire de la secrétaire.

Le docteur Gatard, présente depuis le début, a élargi ses jours de consultation. Elle est désormais présente les lundis, mardis et mercredis. En septembre 2024, le docteur Robert l'a rejointe et occupe les lieux les jeudis et vendredis ainsi que les samedis matins.

Pour prendre un rendez-vous, vous pouvez le faire via Doctolib ou appeler le 02 48 02 40 88.

Contacts :

Mairie : 02 48 26 70 04 - mairiehenrichemont@orange.fr

Site : www.henrichemont.fr

Réseaux sociaux :

www.facebook.com/mairiehenrichemont et www.instagram.com/mairiedhenrichemont

Application mymairie : télécharger l'appli via App Store ou Google play en tapant Henrichemont au niveau de la recherche.



Henrichemont en mouvement : des chantiers se terminent, d'autres démarrent

Depuis le 28 janvier dernier, nos 2 médecins et notre secrétaire médicale qui officient dans notre **Centre Régional de Santé**, ont réintégré leurs locaux dédiés du 19 place Henri IV.

Après 5 mois de travaux, ce bâtiment acquis par la commune en 2023 a été complètement réhabilité, permettant ainsi des conditions de travail optimum pour l'équipe en place et pour les patients en consultation.

Concernant le **Jeu de Paume**, à l'heure où vous prendrez connaissance de ce 20e bulletin « Henrichemont Le Mag », les travaux seront dans la phase terminale. Compte tenu des ensemencements récents ou en cours, il nous faudra attendre le début de l'été pour l'ouverture de cet espace.

Nous avons d'ores et déjà fixé la date d'inauguration au 21 juin prochain qui sera festive et ouverte à tous.

5 événements sont déjà programmés en juillet-août dans ce nouveau Jeu de Paume : les cérémonies du 14 juillet avec le casse-croute républicain, la brocante de l'Union cycliste le 20 juillet, le marché nocturne le 26 juillet et les 2 représentations de la troupe des Baladins de Boisbelle les 2 et 9 août.

Cérémonies, fêtes, manifestations associatives trouveront dorénavant dans cet espace, au cœur de notre ville, un lieu propice et adapté.

2025 verra par ailleurs, l'ouverture de nouveaux **chantiers**.

La réfection du réseau d'assainissement sur la partie sud d'Henrichemont, indispensable pour le bon fonctionnement de notre station d'épuration, débutera en avril ou en mai pour une durée prévisionnelle de 5 mois.

Notre Église bénéficiera de travaux d'étanchéisation et de consolidation de la façade et du porche au cours de cette année. Une souscription publique nécessaire à l'obtention des subventions sera organisée avant l'été.

Enfin comme évoqué dans le précédent bulletin, nous comptons lancer un grand chantier de **réhabilitation énergétique de l'école élémentaire avec végétalisation de la cour**. Des travaux qui s'étaleraient de la seconde partie de l'année 2025 jusqu'à l'été 2026, avec bien sûr une organisation spécifique pour assurer la continuité de l'enseignement.

Et puis de nombreux autres travaux d'entretien concernant les bâtiments existants et la voirie ainsi que l'acquisition d'équipements nécessaires au bon fonctionnement de nos services.

Tout ceci étant consigné dans le budget 2025 qui est en cours d'adoption.

Henrichemont est en mouvement pour le développement de notre ville et le bien-être de tous.



Bien sincèrement,
Gilles Bureau
Maire d'Henrichemont

Informations légales

Henrichemont Le Mag – Directeur de publication : G. Bureau, Maire d'Henrichemont
Comité de rédaction : Florence Semence, les membres de la commission Information et communication
Imprimeur : Imprimerie du Mont Henri, 9 place Henri IV, 18250 Henrichemont- Mars 2025
Crédit photos : Teff dit Gégé, Nathalie Mestre, Laurent Terreyre Saint-Cast



Le Jeu de Paume

Lieu ombragé, proche du centre-ville et propice à la détente, bien connu à Henrichemont, le Jeu de Paume fait actuellement peau neuve, mais, avant d'en parler, remontons le temps.

Un peu d'histoire...



Le Jeu de Paume était pratiqué dans toute l'Europe (XVI^e et première moitié du XVIII^e siècle). Ce jeu, ancêtre du tennis, consistait à se renvoyer une balle au-dessus d'un filet. D'abord joué à main nue, le port d'un gant en cuir pour protéger la main se généralisa avant d'être remplacé par une raquette.

Avant d'être l'espace arboré que l'on connaît aujourd'hui, le Jeu de Paume d'Henrichemont était un lieu de pacage fermé. C'est en 1762 que le sieur Saillant, alors bailli, c'est-à-dire l'officier qui rendait la justice au nom du prince souverain de la principauté de Boisbelle, le fit transformer en square. Pour cela, il

le fit planter d'arbres et fermer par des haies.

Quelques années plus tard, en 1770, une ordonnance de police stipula qu'il était interdit d'y faire paître les animaux (principalement des chèvres et des brebis), y compris autour des haies. De même il fut interdit de couper du bois dans les haies ou d'y faire des incisions avec des couteaux.

En 1853, le Jeu de Paume devint un lieu de promenade.

Lors de la guerre de 1870, un soldat planta sa baïonnette dans un jeune arbre. L'arbre a grandi, la baïonnette est restée fichée dedans.



Réaménagement du square



En décembre 2020, une consultation citoyenne distribuée via le bulletin municipal avait permis à toutes et à tous de donner leur avis et leurs attentes en matière d'urbanisme. Lors de ce questionnaire, les habitants avaient plébiscité sa remise en état.

La proposition fut retenue. Toutefois, entre l'idée et la concrétisation, dans une commune, tout prend du temps : consultations, élaboration du projet, modifications, devis, recherche d'un maître d'œuvre, de subventions...

Finalement, le projet fut validé, les fonds, notamment via le dispositif « Petites villes de demain » furent trouvés à hauteur de 80 %, les plans dressés par la société henrichemontaise Egoïne architectes et les travaux purent commencer.

Une restructuration complète

La grange Bernard, située dans le périmètre de protection défini par les Bâtiments de France, a été restaurée pour permettre une large utilisation de ce lieu couvert. Ainsi, la toiture a été entièrement refaite. Le pignon, côté Jeu de Paume, en très mauvais état, a été abattu et a fait place à une grande ouverture. Des toilettes publiques, un espace de stockage, un comptoir et une scène ouverte y ont été intégrés.

Concernant la partie espaces verts du square, une grande allée diagonale et carrossable relie désormais la place Bernard et la rue du Jeu de Paume. De petites allées piétonnes permettent de déambuler sur l'ensemble du site. Afin de rendre le lieu plus ludique, un espace jeux pour les enfants, des agrès pour les sportifs et un terrain de pétanque ont été aménagés. Une scène de spectacle extérieure de 65 m² a été construite. Les arbres, dans leur grande majorité, ont été conservés après avoir été nettoyés de leurs branches mortes. Un tilleul a été planté. Certains espaces seront ensemencés avec de la jachère fleurie pour le plaisir des yeux et de la faune. Le reste sera engazonné. Des places de parking ont été matérialisées le long des rues.

Le Jeu de Paume redevient ainsi un lieu d'échange, de partage, de détente pour petits et grands, que ce soit pour une pause à la sortie de l'école ou un moment sportif. Il accueillera concerts, pièces de théâtre, spectacles, séances de cinéma, brocantes, marchés, fêtes...

Enfin, pour rendre hommage à Maximilien de Béthune, duc de Sully et fondateur de la ville, un buste en bronze réalisé par un artiste de La Borne, trônera au centre du square.

Son inauguration est prévue le 21 juin 2025. Jour de la fête de la musique, un concert, le tout premier, est prévu en soirée.

Passage du Bus Numérique

Le 3 juin, le bus du numérique fera escale à Henrichemont, place Henri IV. Retraités et aidants seront accueillis gratuitement pour améliorer leur usage d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur.

2 sessions : 9h30 à 12h30 puis 14h à 17h (16 places disponibles).

Inscrivez-vous en appelant au 06 18 81 48 28.

Calendrier prévisionnel des conseils municipaux

Les prochains conseils municipaux auront lieu les 30 avril, 4 juin et 9 juillet 2025. Ces dates sont susceptibles d'être modifiées. Elles seront indiquées environ une semaine à l'avance sur le site de la commune, l'application mymairie, la page Facebook et le panneau numérique. Si vous n'accédez pas à ces moyens de communication et souhaitez être présent à l'un de ces conseils, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie qui vous confirmera la date.

Les travaux de réhabilitation de l'assainissement en 2025

La Communauté de Communes des terres du Haut Berry engage en 2025 d'importants travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement d'Henrichemont (pour un montant de 960 000 €). Ces travaux ont pour objectif d'améliorer l'étanchéité du réseau vieux de plus de 50 ans dans le but de permettre un meilleur fonctionnement de la station d'épuration qui reçoit beaucoup trop d'eaux pluviales. Ces travaux imposés par les autorités de tutelle conditionnent aussi la poursuite des travaux d'extension du réseau d'assainissement prévus de longue date (essentiellement, secteur des Goths et Route de Menetou) .

Ces travaux seront réalisés selon 2 procédés différents :

- **Chemisage des canalisations**

Ces travaux qui consistent à insuffler des résines dans les canalisations ne nécessitent pas de travaux de surface, sauf ponctuellement la reprise de certains regards.

o Les **secteurs concernés** : rue du Lac aux Fées, route de la Borne, début de la route des Gimonets, haut de la rue du Tivoli, rue de Bourgogne entre la place Henri IV et la rue de Sully.

o **Durée prévisionnelle** : 2 mois.

o **Circulation** : des déviations locales ponctuelles ou une circulation par alternat seront mises en place suivant les besoins.

- **Remplacement des canalisations**

Les travaux se dérouleront en « tranchée ouverte ».

o **Secteur concerné** : route des Aix de la place Dauphine jusqu'au n° 83.

o **Durée prévisionnelle** : 5 mois à partir du 15 mai, avec une interruption de 1 mois pendant

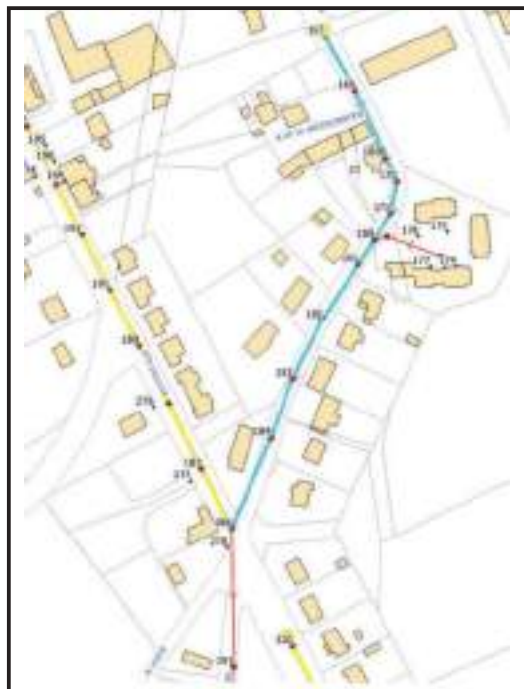
o **Circulation** : des déviations locales ponctuelles ou une circulation par alternat seront mises en place suivant les besoins et en fonction de la progression des travaux (notamment par les « Bassins » et la rue du Lac aux Fées).

Impacts sur les usagers du réseau

Pendant les travaux, le réseau d'assainissement continuera à fonctionner normalement. Toutefois, des interventions très localisées pourront causer certains désagréments très ponctuels pour les usagers, notamment à l'occasion des raccordements et des travaux d'étanchéification. Les entreprises intervenantes auront la charge de prévenir les personnes concernées.



Plan de situation des tronçons à réhabiliter route de La Borne et route des Gimonets



Plan de situation des tronçons à réhabiliter rue du Lac aux Fées

Nouveaux commerces-artisans



L'Aigre-Douce Restauration gourmande

La Galoisie
2 route d'Achères
18250 Henrichemont
Tél. : 06 35 43 10 58



Service mercredi et jeudi de 12h à 14h.
Réservations bienvenues.

**Inauguration
du Jeu de Paume,
samedi 21 juin à 17h
et
concert des Sixtyfour !**

Expression libre

Conformément à la loi en vigueur le groupe d'opposition a possibilité, à sa demande, de disposer d'un espace dans le bulletin municipal. Ce texte n'engage que leurs auteurs et en aucun cas la municipalité.

NOS BIENS COMMUNS,

Parlons de nos sentiers communaux. Ces petits chemins tant utilisés par le passé et bien souvent délaissés de nos jours. Si nous ne les utilisons plus comme avant, ils n'en restent pas moins des axes essentiels pour les petits bonheurs pédestres du quotidien de bon nombre d'entre vous. Aussi, il nous apparaît nécessaire de faire ce travail de recensement général car bon nombre d'entre eux ne sont plus forcément identifiables lorsqu'on s'en approche. Définir une carte des possibles promenades dans notre commune permettrait de se les réapproprier collectivement d'une façon ou d'une autre. Aussi, nous allons les cheminer dès ce printemps, espérant vous y rencontrer pour échanger !

B. HURIEZ, G. NOYAT, C. LOOSLI et F. JANSONNIE



Maximilien de Béthune, duc de Sully, est né à la Borne

Un sculpteur, Laurent Terreyre SAINT-CAST, a été sollicité pour réaliser le buste de Maximilien de Béthune, ce dernier occupera un emplacement dans le parc du jeu de Paume d'Henrichemont. L'artiste, vit dans le village depuis les années 70, d'abord attiré par la céramique il travaille dans l'atelier de Pierre Mestre (1919-2007). Laurent acquiert aussi une solide réputation de fumiste (création et construction de four). Aux cours de voyages en Afrique, là il rencontre des sculpteurs qui l'initient au travail de reproduire en volume des objets, des formes, des animaux. En France, à Bourges, il fréquente un atelier de modelage et se confronte à l'étude du nu. 2001 une année importante, il consent à présenter son travail lors d'expositions collectives, sinon il présente ses sculptures, depuis 30 ans pendant l'été, dans sa galerie à Saint-Émilion (Gironde). Il expose peu, en France, en Europe, en Grande-Bretagne, sa clientèle rayonne sur bien d'autres pays. Le salon national des artistes animaliers de Bry-sur-Marne, 2017, lui décerne le prix Édouard Marcel Sandoz.

La création du buste de la célébrité locale lui demande un peu plus d'un mois, documentation comprise, avec une certaine difficulté, non entrevue, dans la réalisation de la fraise, accessoire de mode peu courant de nos jours.



Teff dit Gégé

Laurent Terreyre SAINT-CAST, avec une de ses plus grandes réalisations (Besoin d'air, 2,80 m)

Pour en voir plus : <https://terreyre-saint-cast.com/>

Festival Extérieurs, deuxième édition



Les 7, 8, 9 juin prochains 21 jardins bornois s'ouvrent, 36 céramistes y présentent leurs œuvres. Une occasion de « goûter » la production de créateurs installés à l'extérieur de notre Pays Fort. Une aubaine de parcourir chemins et sentiers, parfois déroutants, guidé par un parcours fléché (4 km), que l'on peut détourner. Ce parcours, si on le respecte, demande du temps, le temps de vivre, de respirer, de découvrir...

Afin d'améliorer le confort des visiteurs, en plus des commerces habituels, s'ajoutent au village des moyens de se restaurer, de se désaltérer, de se pauser, de se divertir, et... des toilettes sèches en cas de besoin.

L'accueil de ce festival vous attend dans le parc du centre céramique.

L'Association Céramique La Borne, organisatrice de cet évènement, vise de dépasser les 4 000 visiteurs de la première édition.

Teff dit Gégé

Plus d'informations : Instagram [exterieurs.laborne](https://www.instagram.com/exterieurs.laborne)
Facebook [Exterieurs / La Borne](https://www.facebook.com/ExterieursLaBorne)
Site : <https://www.laborne.org>

Le réaménagement du Jeu de Paume en images

